

Roselyne Charrier

15/05/24 06:13

enquête publique desserte luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention du commissaire enquêteur

NON à la Déviation !!!

Préserveons notre nature et sa biodiversité,
Préserveons nos Agriculteurs en difficulté, Laissons leur la terre et le droit de la travailler...plutôt que de la bitumer !!!
Pas très Écologique tout ça à l'heure où nous mettons la préservation de l'environnement au cœur de tous les débats.
Préserveons les Commerces et leurs salariés !
L'entreprise Sicard, le restaurant routier, et les autres entités seront de toute évidence impactés, par cette déviation.
Préserveons nos villages et leur boulanger
Bientôt, nous n'aurons plus que des distributeurs automatiques de nourriture...

Arrêtons d'agir et d'imposer sans consultation des principaux acteurs des lieux. A quoi bon voter, si nous ne sommes jamais entendus !!!